

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 31 OCTOBRE.

Il paraît que l'hiver sera fort précoce à Paris. Avant hier 28 octobre, il a tombé de la neige; hier le froid était fort vif et cette nuit il a gelé. On ne voit que manteaux, fourrures et cache-nez comme en plein janvier.

M. de Peyronnet est parti de Ham le 21 octobre, vers six heures du soir. Il a fait à pied environ un quart de lieue, en compagnie de M. de Villebois, en attendant sa voiture, qui devait le prendre sur la route. Mlle de Perpigna le suit à Montfermeil. Quelques personnes s'étaient portées sur son passage pour le voir; il s'est montré fort gracieux envers elles; il leur a dit: «Voilà cinq ans, cinq mois et quelques jours, que je n'étais sorti de ma chambre.» Il a continué ensuite son chemin, et personne ne l'a suivi. Il avait tracé, dit-on, au dessus de sa cheminée, les mots: «Ne veux, ne dois merci qu'à Dieu.» Cette inscription a été pourtant en partie effacée. MM. de Polignac et de Guernon-Ranville paraissent fort gais, depuis le départ de leurs anciens collègues. (Journal de Paris.)

M. de Polignac a déclaré qu'il désavouait toutes les sollicitations qu'on pourrait faire en sa faveur.

On s'occupe toujours, dans le monde politique, de la santé d'un personnage qui y joua pendant longtemps un rôle important, et dont le nom est attaché aux principaux événements de notre époque: bien que la fâcheuse nouvelle de la mort de M. de Talleyrand ait été heureusement démentie, on a conservé les craintes les plus vives, et parmi les questions qu'une triste éventualité a fait naître, on a cherché à savoir quel serait l'héritier de l'immense fortune du prince. La version la plus accréditée, c'est que M. de Talleyrand a sollicité et obtenu la transmission de son titre de prince au fils de son neveu, au jeune Louis, duc de Valencay, qui n'a aucun emploi dans l'armée ni dans l'administration. Ainsi, ce jeune homme, désigné comme le légataire universel de M. de Talleyrand, serait un jour un des plus riches seigneurs de l'Europe; car, en vertu des droits que lui laissera sa mère, la duchesse Dorothee de Dino, il doit être appelé à recueillir l'héritage des domaines immenses de Deuth-Wurtemberg dans la Silésie inférieure. (La Presse)

La Belgique, déjà si forte par l'organisation de ses banques que domine la société générale, organise en ce moment une nouvelle association de capitaux sur une grande échelle; on peut la nommer banque de mutualité industrielle. Cette qualification suffit pour en déterminer la nature et l'objet. Le siège de la société sera Bruxelles; mais les opérations s'étendront à la France et aux autres nations qui voudront entrer dans le système d'appui réciproque.

Cette haute création est due principalement à la vive et profonde intelligence de M. Ferdinand Meus, gouverneur de la société générale de Bruxelles, société colossale dont nous avons fait connaître avec détail les habiles combinaisons.

D'après ce que nous avons appris des dispositions principales de l'acte social, il renferme des clauses très philanthropiques qui attestent toute la sollicitude de ses créateurs en faveur de la classe ouvrière. Le roi Léopold a parfaitement compris tout ce qu'il y a de sage politique dans ces grandes entreprises qui féconcent un pays et le moralisent par le travail. Il ne pouvait faire autrement que d'accorder sa haute approbation à celle qui a pour but d'imprimer à l'industrie

un nouvel essor et à en généraliser le progrès par une association mutuelle.

Nous en ferons connaître prochainement l'économie. (La Paix.)

Il reste à placer sur l'obélisque de la place de la Concorde un énorme pyramidon pesant 1000 kilogrammes, en bronze, ressemblant assez, dans sa forme, à une cloche à plongeur. Il va donc falloir maintenant construire un échafaudage de quinze pieds plus élevé que l'obélisque pour faire cette opération; c'est ce qui va avoir lieu aussitôt que les appareils qui ont servi à dresser le monolithe seront élevés. Du reste, on assure que le monument ne sera inauguré et l'enveloppe en bois ôtée, que lorsque tous les travaux d'embellissement de la place seront achevés.

Notre ambassadeur à Constantinople, l'amiral Roussin, est arrivé lundi soir, 24 octobre, à Marseille, avec sa suite sur la frégate l'Hermine.

On écrit de Milan, le 22 octobre:

Malgré les sollicitations des puissances, il est certain que don Miguel ne veut pas aller combattre en Portugal, et que ses prétendus départs ne sont que des moyens pour avoir de l'argent. Il a dix fois promis et il reste toujours, craignant moins le choléra que les balles. Plus de 150,000 écus romains lui ont été remis en dernier lieu; il doit trois fois au moins cette somme.

L'illustre cigne de Pesaro est parti pour l'Italie. Rossini veut revoir son père, trop âgé pour faire le voyage de Paris. Nous désirons que le beau ciel d'Italie l'inspire de nouveau, et qu'il nous rapporte un opéra soit pour l'Opéra soit pour le Théâtre-Italien. (Gazette Musicale.)

On a placé dernièrement dans le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, les magnifiques armures des ducs de Bourgogne, de Henri II, de François I^{er}, de Henri IV, de Sully et de Louis XIII, provenant de la galerie du prince de Condé au château de Chantilly.

Le célèbre physicien M. Biot, membre de l'Académie des sciences, se promenait, au mois d'août dernier, dans un champ, un fusil sous le bras, chargé de deux coups et armé; un chien le précédait de quelques pas, le nez à la piste, la suivant avec ardeur dans tous ses détours, quand un officier de la gendarmerie se présente, qui déclare procès-verbal à M. Biot, comme chassant en temps prohibé.

Par suite de ce procès verbal, M. Biot était cité, ces jours derniers, devant le tribunal de Clermont (Oise). Sa défense était simple. Je me livrais, dit-il, à l'expérimentation du phénomène de l'arrêt dans les chiens de chasse, étude dont je m'occupe depuis plusieurs années. Evidemment, la profondeur du moyen n'a point été comprise du tribunal, qui, pensant apparemment que, pour expérimenter sur le phénomène de l'arrêt, il n'y a pas besoin d'être muni d'un fusil chargé et armé, a condamné M. Biot à 25 fr. d'amende et à la confiscation de son arme.

Pendant le mois de septembre dernier, il a été commis, en Corse, cinq assassinats, sept tentatives d'assassinats et un rapt à main armée. Deux propriétés ont été incendiées par suite d'inimitiés. La gendarmerie a opéré 75 arrestations.

On écrit de Valenciennes, 22 octobre:

On raconte un fait touchant qui a eu lieu lors de l'exhumation du corps du général Dampierre: pour assurer l'opération, les officiers du génie avaient fait faire un cercle à un détachement de grenadiers dont la consigne était d'empêcher l'approche des curieux. Deux paysans, déjà

magnifique trio du 5^e acte a été très bien dit. La princesse Isabelle a mis beaucoup de sensibilité et d'expression dans son grand air du 4^e acte. On sent qu'il y a une âme sous la belle voix de Mme. St Ange. Des sons posés, tenus, des notes suaves qui s'écoulent mollement, conviennent mieux au genre de talent de notre prima dona, que les traits rapides, les brillantes fusées de l'école des Cinti et des Sontag. Quant à l'orchestre nous devons répéter que quelques instruments de cuivre, les trompettes et les trombones, manquent souvent de justesse. Nous demanderons aussi avant de terminer pourquoi le tam tam a remplacé la cloche qui doit annoncer l'heure solennelle de minuit. Le tam tam est un instrument qu'il ne faut point prodiguer.

Madelon FRIQUET, vaudeville en 2 actes de M. Rougemont.

Dès sa première apparition, Madelon s'empresse de nous apprendre qu'elle se fiche des cancons, des caquets, des propos de toutes sortes. Elle fait très-bien en vérité, nous savons bon gré à Mlle. Friquet de sa philosophie; car il y a beaucoup de choses à dire sur son compte, et toutes ne sont pas à sa louange. Mais acquittons-nous d'abord le plus rapidement possible de notre office de censeur. Madelon Friquet, jeune et jolie blanchisseuse, travaillant chez Mme. Poitevin sa tante, a connu dans son enfance la Guimard, devenue depuis l'une des plus éblouissantes divinités de l'Opéra. En dépit de la fortune, la danseuse et l'ouvrière continuent à se voir, et à vivre même sur le pied d'une intimité assez vive. Mais si la Guimard est fidèle à l'amitié, elle ne l'est point à l'amour (style pastoral); la

vieux, voulurent forcer la ligne, et mirent tant d'instances dans leur démarche, qu'on leur permit d'approcher du tombeau et de parler à l'officier qui commandait; ils se dirent anciens soldats du général Dampierre, et sollicitèrent la faveur de voir une dernière fois son cercueil. Leur demande leur ayant été accordée, il se jetèrent à genoux sur le bord de la fosse, se prirent à pleurer et récitèrent des prières sur le corps de leur général; cette scène a vivement ému les militaires présents, et l'on a vu des larmes rouler dans les yeux de plus d'un vieux grenadier.

Dans le courant du mois dernier s'est faite à l'île de France, la vente de la montre et du nécessaire donnés par Napoléon à l'abbé Buonavita, son aumônier à Sainte-Hélène.

Cette vente, dit le *Cercueil*, s'est faite au milieu d'un grand concours de personnes de tous rangs, que la curiosité de voir les objets qu'avait touchés le grand homme; ou le désir de s'en rendre les propriétaires, avaient rassemblés. Nous donnons la note et le prix des objets vendus, et les noms de leurs heureux possesseurs:

Une montre en or, avec chaîne et cordon, adjugée à M. H. König, pour 755 piastres; une théière en argent, adjugée à M. Em. Pipon, pour 100 p.; un sucrier en argent, à M. Leclézion, pour 140 p.; un gobelet d'argent, à M. J. Dumée, pour 131 p.; une paire de porte-salières en argent, à M. Ev. Desmarais, pour 55 p.; un petit gobelet en or, à M. E. Pipon, pour 253 p.; un couvert en argent, à M. Em. Durivier, pour 75 p.; un d^o, à M. Cayron, pour 80 p.; une pièce à sucre, à M. Ev. Desmarais, pour 105 p.; un couteau à M. Ev. Desmarais, pour 30 p.; la boîte ayant contenu les objets ci-dessus, à M. Autard, pour 30 p. Total, 1756 piastres (environ 9500 fr.) Un amateur non présent à la vente a offert, dit-on, une somme considérable à l'acquéreur de la montre, qui avait marqué l'heure de la bataille d'Austerlitz, mais son offre a été rejetée.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Bayonne, le 22 octobre:

Narvaez, appelé par le gouvernement, est arrivé à Madrid le 22. Le gouvernement a remplacé Sanz par Alvarez, qui a réuni le 17, à Léon, sa division et les Portugais. Sanz alors est rentré dans les Asturies.

Les carlistes ayant vingt-trois bataillons ont attaqué Bilbao le 26, ils ont jeté quelques bombes et cherché à barrer la rivière. (J. ministériel.)

A défaut d'autres informations, voici le *Phare*, qui explique le rappel à Madrid de la division du général Narvaez, par la découverte d'un projet des exaltés qui ne tend à rien moins qu'à renverser le ministère au moyen d'une émeute. On craint aussi, dit ce journal, des désordres lorsqu'il sera question du choix des membres de la régence.

Des correspondances de Grenade, du 15 et du 16, dit l'*Espagnol*, portent que Malaga s'est insurgée et que le général Quiroga est parti en toute hâte dans la soirée du 15 pour cette ville avec toute la cavalerie qu'il a pu réunir à Grenade.

On lit dans un journal: M. Aguado, ce banquier issu de juifs portugais, est connu par les rentes espagnoles qu'il a créées et qui portent son nom, et par la rapidité de son immense fortune. Il fut, après la fameuse promenade des Français en Espagne, nommé agent financier de l'Espagne à Paris, où il sut procurer à son pays le crédit que réclamait sa détresse financière. Il n'a pas, du moins d'après ce

déesse trompe le duc de Soubise pour le comte de Lapérière, et Madelon ne craint pas de prêter sa chambre pour de galans rendez-vous. C'est là, comme on voit, un vrai service d'amie. — Toutefois Mlle. Friquet pousse le dévouement beaucoup plus loin encore, comme vous allez l'apprendre: Un beau jour le duc de Soubise, guidé par un camarade de la nymphe (on n'est jamais trahi que par les siens), se présente chez Mme. Poitevin pour y surprendre son infidèle. Mais l'amitié veillait dans l'escalier, et à l'arrivée du grand seigneur, Madelon s'est glissée dans l'heureuse mansarde vers laquelle on guidait les pas du jaloux. De cette façon, quand le duc s'écrie comme cet autre jaloux, le comte Almariva: «Sortez ou je vais employer la violence,» c'est l'officienne ouvrière qui se présente à ses yeux, tandis que la Guimard, légère comme un sylphe, s'esquive sous les habits de la blanchisseuse, qui sans doute lui épargne ainsi quelque fameux savon. — Par malheur, une partie de tout ceci se passe en présence de Mme. Poitevin, qui, comme on pense, se plaint amèrement de la fuite de Madelon: Dieu! en tête à tête avec un officier! quel scandale! quelle horreur! enfin toutes les paroles que peut dire une vieille blanchisseuse sur le compte d'une jeune fille qui vient de salir sa réputation. Pour comble de malheur, survient M. Tranquille, l'amoureux de Madelon. Notre homme apprend bientôt sa mésaventure, et tout tranquille qu'il a paru d'abord, il se met dans une fureur extrême, et rompt le mariage qu'il allait conclure avec Mlle. Friquet.

Au second acte, Madelon s'est établie fièrement blanchisseuse pour son compte; cependant la pratique se fait attendre; mais est-elle un

REVUE THÉÂTRALE.

ROBERT LE DIABLE, OPÉRA EN CINQ ACTES, DE MEYERBER.

Nous disions, il y a quelques jours, qu'il fallait entendre plusieurs fois cet ouvrage pour l'apprécier, pour en percevoir toutes les grandes beautés. Nous irons plus loin aujourd'hui, et nous demanderons s'il n'en est point de l'œuvre de Meyerbeer, comme de ces vastes paysages qui semblent se renouveler incessamment sous l'œil de l'observateur, qui multiplient leurs aspects, qui revêtent des couleurs plus riches, à mesure que la lumière devient plus vive et s'étend des masses aux détails. Pour notre compte nous serions tentés de le croire; car à chaque représentation nouvelle de *Robert*, quelque face brillante qui nous avait échappé se révèle à notre admiration. C'est là du reste un privilège de la poésie. Quand son souffle divin vient animer l'artiste, au moment de la création, l'œuvre qui sort de ses mains devient pour nous une inépuisable source de délicieuses émotions. Voilà pourquoi dans le domaine des lettres, on relit toujours Racine, voilà pourquoi dans celui de la peinture et de la sculpture, on ne se lasse point de contempler les figures de Raphaël, les statues de Canova.

Robert malgré ses éclatantes beautés, malgré l'attrait de son spectacle, a quelque peine à triompher de la froideur de notre public. On l'a donné dimanche et des vides se faisaient remarquer encore dans la salle. Cela faisait mal à voir.

L'ouvrage a été rendu avec ensemble. Nous citerons particulièrement le final du 1^{er} acte et celui du 4^e, qui ont été dits avec beaucoup de chaleur. La belle scène entre Alice et Bertram, le trio qui suit, et la sortie d'Alice ont excité à bon droit les plus vifs applaudissements. Le

que l'on sait, conclu d'emprunts particuliers; mais il a converti les anciens valés royaux en nouvelles rentes espagnoles inscrites, qui sont cotées aux bourses de l'Europe sous le nom de *rentes Aguado* ou *rentes perpétuelles*. Par ses habiles opérations, il a su procurer de l'argent à l'Espagne et créer sa fortune. Aguado fut pendant longtemps considéré comme le roi financier de l'Espagne. Il a été créé marquis et comblé des plus grands honneurs. Il ne réussit pourtant pas à obtenir de l'Espagne, à quelque prix que ce fût, la reconnaissance des bons des cortès, qu'il désirait vivement. Il était l'âme financière des royalistes modérés ou ministériels, à la tête desquels était Ballesteros, et s'attacha à ce parti qui le soutint de tout son pouvoir. On lui concéda l'entreprise de la construction du canal de Castille, qui promettait des bénéfices immenses, et il alla à Madrid pour s'y montrer dans toute sa splendeur. Elle pâlit toutefois devant l'orgueil des grands d'Espagne; les financiers seuls se présentèrent chez lui. Cet accueil et les difficultés de la nouvelle entreprise le déterminèrent, en 1830, à se démettre de l'agence financière espagnole à Paris. Aguado est un homme d'environ 50 ans; sa fortune, de 20 millions de francs. Il s'est fixé à Paris.

On lit dans la *Charte* de 1830 les dépêches télégraphiques suivantes :

- » Bayonne, 29 octobre, trois heures et demie.
- » On a reçu des nouvelles du quartier-général carliste; l'assaut de Bilbao avait été résolu pour le 27. Le sort a désigné les déserteurs de la légion d'Alger pour monter les premiers.
- » Les forts de Begona, et Saint-Augustin sont pris; un général portugais carliste a été tué, et Monténégro blessé. La mer est mauvaise; on ne peut communiquer que par terre.

- » Toulouse, 29 septembre 1836.
- » Les carlistes ont envahi la vallée d'Aran. Les christinos, qui ont voulu en défendre l'entrée, ont été dispersés ou détruits; l'émigration est considérable.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 31 OCTOBRE.

Le sieur Cloquette (Pierre), procureur du roi près le tribunal de première instance de Louvain, est nommé substitut du procureur-général près la cour d'appel de Bruxelles, en remplacement du sieur Moncheur, démissionnaire.

Le sieur Hody (Alexis), substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance de Bruxelles, est nommé procureur du roi près ledit tribunal, en remplacement du sieur Bosquet, appelé à d'autres fonctions.

Le sieur Tarte (Henri-Joseph-Xavier), juge d'instruction près le tribunal de première instance de Nivelles, est nommé procureur du roi près le tribunal de première instance séant à Louvain, en remplacement du sieur Cloquette, appelé à d'autres fonctions.

La haute-cour militaire, jugeant sur pièces, a prononcé en faveur de M. Feigneaux dans la plainte intentée par lui contre M. Vleminckx du chef de punition arbitraire et inhumaine.

On croit pouvoir maintenant indiquer le motif pour lequel M. Vleminckx est mis aux arrêts du 23 octobre. Il lui est infligé dix jours d'arrêts pour avoir négligé de dénoncer au ministre la falsification du sulfate de quinine dont il avait connaissance, tandis qu'il n'a fait le rapport que peu de jours avant la déclaration de M. de Paepé.

On nous assure que le cabinet de St Pétersbourg vient de donner des ordres pour que le pavillon belge soit à l'avenir reçu dans les ports de Russie comme tous les autres pavillons. (Belge.)

LIÈGE, LE 2 NOVEMBRE.

Aujourd'hui 2 novembre a eu lieu l'ouverture de notre foire. Une foule considérable de marchands et de curieux s'y étaient portés et la rendaient très animée. Les rues environnantes étaient également remplies de monde. On remarquait sur le champ de foire beaucoup de chevaux de traits qui se sont vendus de 340 jusqu'à 500 fr.

Ce matin, vers neuf heures, une femme du quai d'Avroi, se dirigeant dans le rivage de Ste. Véronique, remarqua,

peu triste la joyeuse fille; mais bientôt arrive la maîtresse de Soubise, c'est la console son amie et lui propose de la faire débiter à l'opéra; mais Madelon refuse, elle n'a point le cœur à la danse; elle a perdu son amant; elle a perdu sa tante; toutefois un bonheur ne vient jamais sans l'autre; Tranquille et Mme Poitevin se présentent successivement sur les pas de la danseuse, et Madelon n'a point de peine à reconquérir leur affection, à se blanchir aux yeux de son amant et de sa tante, en leur apprenant qu'elle n'est point coupable, qu'elle s'est bornée à servir une amie, à laver, qu'on nous passe l'expression, le linge sale de la Guimard.

On croirait que la pièce finit là. Point du tout. Les deux auteurs lancent Madelon dans une intrigue nouvelle qui ramène des incidents analogues à ceux dont nous avons déjà été témoins: à savoir un second accès de jalousie de Tranquille, une seconde brouillerie, une seconde mystification de grand seigneur, tout comme si le public avait crié bis dès les premières. Enfin, Tranquille désespéré, va se faire soldat sur le quai de la Feraille, puis Madelon se justifie encore, et obtient le congé de son amant, par l'entremise de la Guimard, qui est toujours au mieux avec le duc de Soubise, nommé maréchal de France. Cette nomination nous a fait penser que ce duc de Soubise pourrait être celui qui se fit si bien mystifier par le grand Frédéric à la bataille de Rosbach.

La pièce de M. Rougemont nous a paru longue, quelques situations angustieuses, sont trop prolongées, ainsi par exemple l'ivresse de

surnaçant vers la Meuse, à deux pieds du bord, le cadavre d'un enfant né à terme, fort développé, entouré encore de quelques débris d'une boîte de carton et de ficelles. Elle le recueillit et fit part de cette découverte à la police du quartier du Sud, qui s'est transportée sur les lieux et a fait procéder à l'autopsie du cadavre par les soins de M. le docteur Théodore Vaust.

Il paraît résulter de l'examen qui en a été fait, que l'enfant a eu vie, et qu'il n'est point mort par submersion, mais bien par suite d'hémorrhagie du cordon ombilical qui n'aurait point été lié.

Une instruction est commencée; espérons qu'elle mettra la justice à même de découvrir l'auteur du crime.

Une lettre particulière écrite de Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle, et adressée à une personne respectable, annonce que la famille de M. Offerman-Stoltenhoff vient d'être informée que M. Offerman a été assassiné en Italie, dans les environs de Como, où il avait fondé une grande fabrique de draps. Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, huit brigands armés se sont introduits dans la maison de M. Offerman, l'ont impitoyablement égorgé dans sa chambre à coucher, et Mme Offerman a obtenu grâce de la vie pour elle et pour ses treize enfants, qu'en livrant l'argent, le portefeuille et tous les objets de valeur aux brigands qui ont tout emporté.

La veuve et les enfants de cet honorable industriel se trouvent, dit-on, entièrement ruinés par ce déplorable événement. (J. de Vereiers.)

Le lieutenant de Menten a été acquitté vendredi dernier par le conseil de guerre en campagne séant à Mons.

Certes, nous sommes et nous serons toujours très-opposés à l'abus du sabre, mais nous serons toujours très-opposés aussi à accueillir les exagérations enfantées par le besoin de scandale.

Dans cette affaire où quelques journaux, trompés peut-être par leurs correspondants, avaient présenté la ville de Mons comme ayant été prise d'assaut et mise à sac par le lieutenant de Menten, lorsque la passion s'est tue, les juges de cet officier, juges dont nous ne pouvons suspecter le caractère, n'ont plus trouvé dans la loi militaire, si sévère pourtant, aucun texte pénal qui lui fut applicable.

Ceci nous est une nouvelle preuve que plus la presse est libre, plus elle doit être en garde contre les exagérations de tout genre qui peuvent porter atteinte à l'honneur d'un citoyen, de quelque part qu'elles viennent. (Espoir.)

Il paraît que les compagnies anglaise et américaine de la navigation par la vapeur viennent de passer, à Londres un contrat pour la construction du plus grand bâtiment à vapeur qu'on ait encore vu. Ce vaisseau est le premier des vaisseaux de ligne à vapeur, qui doit naviguer entre Londres et New-York, et Liverpool et New-York alternativement. La longueur de la quille est de 220 pieds, la longueur du tillac de 235; il aura 27 pieds de profondeur. En somme, ce sera, un trois-ponts de 1700 tonneaux. Il doit être mis en mouvement par deux machines de la force de 225 chevaux chacune, et disposé de manière à pouvoir joindre avec facilité les avantages de la voiture à celui de la vapeur.

Les enfants employés aux fabriques de Galashiels (Ecosse) se sont mutinés et attroupés avec des étendards pour obtenir augmentation de 3 pences par semaine, que les fabricants ont dû finir par leur accorder.

La direction de la compagnie russe-américaine annonce à ses actionnaires que le brick Ochosz, appartenant à la compagnie, vient d'arriver avec de la fourrure pour 1,350,000 roubles.

Avant la prorogation du parlement anglais, le gouvernement présentait un rapport sur l'état de l'agriculture et la condition des agriculteurs en Europe. Ce document est maintenant imprimé. Il consiste dans les réponses des consuls anglais en France, en Prusse, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Italie et dans les états d'Autriche, à 32 questions qui leur avaient été adressées. Les journaux de Londres commencent à en donner des extraits.

Le *Dublin Evening-Post* annonce de New-York que la farine a augmenté de 10 dollars le tonneau, et qu'on aura besoin de 1,200,000 quarts de blés d'Europe. Cette nouvelle est très-importante pour son influence sur la bourse et la valeur de l'argent. Douze états ont défendu à leurs banques de mettre en circulation des notes au-dessous de 5 dollars.

On écrit de Gand, 30 octobre :

Une amélioration réelle vient de s'introduire dans notre corps de pompiers, dont l'organisation est déjà si bonne. M. le

Tranquille, qui n'a pas le vin gai, je vous assure; ainsi encore la scène du duc de Soubise répétait les paroles du danseur. Une seconde représentation fera mieux, peut-être, car la pièce est d'un homme d'esprit.

La pièce devrait être enlevée, et elle a été souvent jouée avec froideur. Nous devons cependant des éloges à Mme. Stevens, qui, sous les traits de Mme. Poitevin, a plus d'une fois excité l'hilarité de l'assemblée. Nous n'avons point retrouvé dans le rôle de Madelon le feu vif, animé et incisif de Mme. Josse Ernest.

Nous avons eu lundi *Un duel sous Richelieu* et *La Marquise*. Dans le premier de ses ouvrages, M. et Mme. Vadé se sont fait applaudir. Mme. Vadé surtout a été très-vraie, très-pathétique dans le rôle de la duchesse de Chevreuse. — *La Marquise* est, comme on sait, un petit opéra dans lequel on rencontre quelques jolis morceaux, et entre autres, l'air chanté par Bouchy, un duo fort agréable entre l'acteur Clairval et la Camériste de la marquise. Comme dans *l'Eclair* il n'y a point ici de chœurs. Nous avons déjà dit que nous ne trouvions point l'innovation heureuse. Vous voulez prouver qu'on peut réussir sans fracas, et avec de simples mélodies, je n'ai que faire de votre démonstration; vous plaisez avec des mélodies, vous plairiez davantage encore en animant votre ouvrage par des chœurs.

On annonce *Gustave* pour la semaine prochaine, montée avec une magnificence inconnue sur notre scène. A la bonne heure.

commandant Maës a fait construire une charette de son invention qui transporte à la minute des hommes, des pompes et tous leurs accessoires vers les lieux menacés par le feu. L'expérience en a été faite vers une heure. La charette chargée de quatorze pompiers, de deux pompes, etc., a parcouru rapidement tout le quartier de la Place-d'Armes. La manœuvre a été exécutée sur cette place devant M. le bourgmestre et les échevins. Les pompiers et leurs instruments sont sortis de la charette en un clin-d'œil, et ils ont repris leur place en moins de deux minutes.

Nous signalons avec empressement l'utile invention dont il est parlé ci-dessus; déjà et à plusieurs reprises, nous avons appelé l'attention de l'autorité communale, sur la nécessité de faire arriver sur le lieu de l'incendie, et avec rapidité, non seulement les pompiers, mais encore les pompes, les seaux et tous ces accessoires. La découverte de M. Maës nous semble avoir atteint complètement ce but. Mais il est encore quelques précautions à prendre, pour assurer, en cas d'incendie, toute la promptitude des secours. La citadelle est un des points le plus élevé de la ville; chaque une des sentinelles sont placées de manière à en embrasser d'un coup d'œil toute l'étendue. La première leur d'incendie doit être aperçue facilement de ce point élevé; il serait utile que par la consigne donnée à ces sentinelles, elles eussent l'obligation de prévenir à l'instant le commandant de la citadelle, de tout commencement d'incendie, et que celui-ci fut autorisé à en avertir les habitants par deux ou trois coups de canon. C'est là, nous semble-t-il, un moyen on ne peut plus rapide, pour en répandre la nouvelle sur tous les points de la ville.

L'établissement des pompiers et de quelques pompes à incendie dans les divers quartiers, nous paraît encore une mesure qui mérite d'appeler toute l'attention de l'autorité communale; enfin pour compléter le système de précaution que nous voudrions voir adopter dans les cas d'incendie, nous dirons que l'institution des surveillants de nuit, tels qu'elle a lieu en Angleterre, en Hollande et en Prusse, est encore un de ces moyens de surveillance que l'on a tort de négliger dans une ville comme la nôtre, car non-seulement ces surveillants peuvent rendre d'immenses services en dirigeant les citoyens sur les points menacés par le feu, mais encore ils peuvent, pendant les longues nuits d'hiver, rendre impossible les vols avec effraction des fermetures extérieures, que nous avons vu, il y a quelques tems, se renouveler à des époques assez rapprochées.

ACADÉMIE DE DESSIN. — DISTRIBUTION DES PRIX.

Cette cérémonie a eu lieu avant-hier après-dîner devant un public peu nombreux. Toutefois plusieurs membres de l'administration locale et de la commission des hospices témoignaient, par leur présence, de l'intérêt qu'ils portent à tous les établissements de notre ville, même à ceux dans lesquels l'instruction n'est pas aussi complète qu'on est en droit de le désirer, et, nous ne craignons pas de le dire, l'académie de dessin est de ce nombre.

Depuis le mois de juillet 1835, époque de la mort de M. Dewandre, un seul professeur, M. Herman, est chargé de donner aux élèves l'enseignement sur les diverses branches, et nous ne pouvons que le féliciter des résultats qu'il a obtenus.

L'harmonie liégeoise, dirigée par M. Henchenne, assistait à cette cérémonie et se faisait entendre après la proclamation du nom des vainqueurs.

M. Jammé, qui ne laisse échapper aucune occasion de prouver son amour pour les lettres et les arts, a pris la parole, et s'est empressé d'annoncer la prochaine ouverture de la nouvelle académie de peinture.

Voici ce qu'il a dit, au nom de l'administration, sur l'admission aux divers cours de cette institution :

- « Dans la vue de ne laisser perdre aucune disposition naturelle, et on sait combien d'artistes distingués n'ont été découverts que par d'heureux hasards; l'admission dans la classe de principes pourra bien n'être soumise qu'à de faciles conditions; mais de sévères examens seront exigés pour l'admission dans les autres classes, et celle dans les classes supérieures ne sera que le prix d'une application soutenue, lorsqu'on aura reconnu dans l'élève une aptitude toute spéciale à la partie de l'art qu'il aura choisie. Cette disposition des examens, celle du renvoi de l'élève qui ne décelerait aucune aptitude pour l'art, bien qu'elle puisse vous paraître sévère, n'en serait pas moins dans l'intérêt de l'élève, comme dans l'intérêt des arts »
- « une des plus utiles, celle peut-être qui est la plus propre pour assurer les succès de l'institution et fonder sa réputation.

Il vient de paraître à la librairie historique de Ladvoct, à Paris, un ouvrage intitulé: *Les Mémoires du chevalier d'Eon*, ce problème personnel, véritable énigme que nous a laissée le dix huitième siècle. Du même pays que le chevalier d'Eon, M. Gaillardet, jeune écrivain connu par le drame de *la Tour de Nesle*, a obtenu communication de tous les papiers demeurés entre les mains de la famille d'Eon de Beaumont, ainsi que des documents déposés aux archives des affaires étrangères; aussi M. Gaillardet ne manque-t-il jamais d'indiquer les sources où il a puisé.

LOGOGRIPE.

Je n'ai que peu de pieds, mais tel est mon destin,
Je suis en même tems et français et latin;
Latin, par un contraste inhérent à ma race,
Je suis gros ou petit, familier ou vorace;
Français, je l'offre aussi des éléments divers,
Car je suis faux ou vrai, charitable ou pervers.
Si pour me deviner quelque obscurité l'arrête,
Sans nul ménagement enlève moi la tête;
Alors, bien qu'à tes yeux je prenne d'autres traits,
Je ne cesse pas d'être et latin et français;
Français, bois ou métal, dans ta maison j'abonde,
Et latin à mes lois j'asservis tout le monde.

Le mot du dernier Logogripe est *ROSÉS*, où l'on trouve *Océ* (préfixe), *ros* et *os*.

Mieux vaut être bon artisan que mauvais artiste.
 Etre éclairé à temps sur les dispositions naturelles des élèves est un point d'un immense intérêt, il décide de leur avenir, il prépare à la société des citoyens utiles, et tel artiste qui végète aujourd'hui, sans renom comme sans moyen d'existence, qui souffre tous les jours les tourmens de l'amour propre blessé, qui ne peut sortir de la fausse position où le hasard l'a placé et où la vanité le retient, mieux dirigé dans son jeune âge, pourrait être aujourd'hui artisan aisé ou industriel marquant; et d'inutile qu'il est comme artiste médiocre, payer son tribut à la société en y exerçant quelque profession utile.
 L'admission dans la classe des principes à de faciles conditions aura un but non moins important que celui de ne laisser inaperçue aucune disposition naturelle; ce sera celui de celui de faciliter l'étude des toutes les parties du dessin. Peu d'élèves sont destinés à devenir des artistes marquans; mais tous ont un égal intérêt à acquérir les notions du dessin, particulièrement dans une population toute occupée à l'exercice des arts industriels.
 Nous citerons encore un passage qui ne laisse aucun doute sur la prospérité future de l'académie de peinture.
 Il faut, dit M. le bourgmestre, que l'autorité sous laquelle elle va se former, comprenne tous les besoins d'une institution naissante, qu'elle sache féconder tous les principes de vie qui président à sa création, et que, sans prodigalité, elle sache faire tous les sacrifices nécessaires pour rétribuer les professeurs et sortir l'établissement de l'état de dénuement complet où il va se trouver à son origine.
 Heureusement ces idées ont été comprises; elles ont servi de bases à ses résolutions, et elle continuera de les prendre pour règle dans toutes celles qui lui restent à prendre.
 Il faut aussi que l'autorité supérieure qui déjà lui prête son appui par des subsides, lui accorde une protection qui lui est indispensable, une protection au moins égale à celle dont jouissent des institutions entourées de ressources et de moyens qui sont le riche cortège de plusieurs siècles d'illustrations.
 M. Herman a proclamé le nom des vainqueurs.

Dessins d'éléments de figures.
 1er. prix d'encouragement, Nisten, Charles.
 2me. id. Oury, François.
 1er. accessit. Le grain, Louis.
 2me. id. Romedenne, Henri.
Dessins de tête aux traits.
 1er. prix. Bernard, Alphonse.
 2me. prix partagé. Bernard, Joseph; et Bertrand, Jos.
 Accessit. Thounet, Joseph Thomas.
Dessins de têtes de profils ombrés.
 1er. prix. Carlberg, Eugène.
 2me. id. Lhoest, Mathieu.
 Accessit. Samuël, Adolphe.
Dessins de têtes de faces ombrées.
 1er. prix. Gilkinet, Gustave.
 2me. id. Falloise, Auguste.
 1er. accessit. Leloup, Eugène.
 2me. accessit. Maréchal, Vincent.
Dessins d'académies aux traits.
 1er. prix. Fischer, Joseph.
 2me. id. Raimond, Edouard.
 1er. accessit. Clepers, Jules.
 2me. id. Michel, Edouard.
Dessins d'académies ombrées.
 1er. prix. Wolff, Lambert.
 2me. prix partagé. Delœur, Remy, et Thonnard, Gér.
 Accessit. Pavier, Joseph; et Redouté, Auguste.
Dessins d'après l'antique. 2me. classe.
 1er. prix. Deporter, Henri.
 2me. id. Mordan, Guillaume.
 Accessit. Coune, Joseph.
Dessins d'après l'antique. 1re. classe.
 Médaille en vermeil et 1er. prix. Nisen, Jean Mathieu.
 2me. prix. Gailliot, François.
Dessins d'après l'antique. Classe supérieure.
 Prix de mérite. Thonon, Hubert.
Sculpture ronde bosse. 2me. classe.
 1er. prix. Wuitmens, Jean.
 2me. id. Massonet, Jean Bte.)
Sculpture ronde bosse. 1re. classe.
 Prix d'encouragement. Detombay, Mathieu.
Architecture régulière. 3me. classe.
 1er. prix d'encouragement. Degraes, Joseph.
 2me. id. Delhache, Paul.
 Accessit. Detombay, Joseph.
Architecture régulière. 2me. classe.
 2me. prix d'encouragement. Borguet, Arnold.
 Accessit. Flamage, Victor.
Architecture régulière. 1re. classe.
 Une médaille en argent et un 1er. prix. Umé, Godefr.
Architecture régulière. Classe supérieure.
 Prix d'encouragement. Carpentier, Denis.
Elémens d'ornemens.
 1er. prix d'encouragement. Voué, Charles.
 2me. id. Régulière, Jacques.
 1er. accessit. Pirard, Thomas. Beaumont, Franç.
 2me. accessit. Hurion, François.
 Mention honorable. Depatoul, Denis.
Ornemens d'architecture. 2me. classe.
 1er. prix. Lamoline, Joseph.
 2me. id. Burtin, Victor.

1er. accessit. partagé. Babe, Eugène. Bernimonlin, Dieu-donné. Etienne, Louis.
 2me. accessit. Bury, François.
Ornemens d'architecture. 1re. classe.
 1er. prix. Simon, Gérard.
 2me. id. Renson, Joseph.
 1er. accessit. Libotte, Joseph-Lambert.
 2me. accessit. Servais, Joseph.
 Mention honorable. Pavier, Antoine.
 Le directeur de la nouvelle académie, M. Viellevoie, était aussi au milieu de nos magistrats. Espérons que le conseil d'administration, nommé dans la séance du conseil communal, ne tardera pas à examiner la question de l'utilité du concours pour les places de professeur et à présenter un projet de règlement.

VILLE DE LIEGE.
 La régence mettra en adjudication publique le lundi 7 novembre courant, à midi, dans une des salles de l'hôtel de ville, l'entreprise du pavage de la petite voirie pendant les années 1837 et 1838.
 Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la commune, où l'on peut en prendre connaissance.
 A l'hôtel de ville, le 2 novembre 1836.

ETAT CIVIL DE LIEGE, du 31 octobre.
Naisances : 4 garçons, 6 filles.
Décès : 4 garçons, 3 hommes, 2 femmes, savoir : Hubert Jos. Dethier, âgé de 30 ans, forgeron, faubourg Ste-Marguerite, époux de Marie Rosalie Duchâteau. — Barth Jos. Smal, âgé de 25 ans, ex-officier, rue des Ravets, célibataire. — Léon Devooze, âgé de 24 ans, grenadier au 9^e régiment de ligne. — Bernardine Pauline Gachet, âgée de 65 ans, sans profession, place St-Paul, épouse de Jean Michel Jos. Winandy. — Marguerite Madenne, âgée de 36 ans, sans profession, faubourg Ste-Marguerite.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.
 Aujourd'hui mercredi, 2 novembre 1836, 3me. représentation du 3me. mois d'abonnement, la 2me. représentation de la reprise du COMTE ORY, grand opéra en 3 actes, musique de Rossini, précédé de KETLY, vaudeville en un acte. — Le spectacle sera terminé par BETINET et SIMPLETTE, divertissement en un acte.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.
 HUITRES ANGLAISES chez TART, derr. l'Hôtel-de-Ville.
 HUITRES ANGLAISES, chez F. HARDY, rue du Stockis.
 A LOUER UNE BELLE MAISON DE COMMERCE, rue du Pont, n° 881. S'y adresser. 330

MAGASIN DE SOIERIE, SCHALS ET NOUVEAUTÉS
 Chez GILLON-NOSSANT, rue du Pont-d'Ile, n° 32, on vient de recevoir un ASSORTIMENT de MÉRINOS français, de Satin laine, algérienne, Mérinos Thibet, idem anglais, écossais, uni, broché et imprimé; — Schals tartans, anglais et français, de différentes qualités; — Flanelle, Caleçons, Gilets et Bas de Laine.
 M^e DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le 8 novembre 1836, à dix heures, il VENDRA en son étude, rue Féronstrée, N. 569, UNE PIECE DE TERRE de 34 ares 45 centiares, située à Jupille, au lieu dit ALBAYE COLLEYE, joignant à la route de Liège à Jupille.
 Cette situation est très-favorable pour bâtir et gagnera beaucoup par le prolongement de la route de Jupille à Maestricht par Visé, laquelle passe à côté de cette pièce de terre.
 La vente aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur sans réserve d'infirmité ni de surenchère.
 S'adresser audit notaire, pour connaître les conditions 253

VENTE D'UNE FERME.
 SITUÉE A CEREXHE.
 LUNDI 21 novembre 1836, M^e MONFELT, notaire à Saive, VENDRA aux enchères, à dix heures du matin, en la demeure du sieur DELIÈGE, négociant à Cerexhe : 1^o. une MAISON avec étable, grange, dépendances, et un bonnier 15 verges grandes de prairie lui servant d'assise. Cette maison, située sur la place et près de l'église de Cerexhe, est très propre au négoce. 2^o. Quatre bonniers 3 verges grandes de prairie et terre labourable en 9 lots séparés. Ces diverses pièces de terre, terrain de 1^{re}. qualité, ainsi que la maison et son assise, située dans la commune de Cerexhe et formant ensemble une ferme, exploitée par le sieur Gérard Denis, seront ensuite réunies en un seul lot et réexposées à la hausse publique. — S'adresser, pour plus amples renseignements, à Maître MONFELT, notaire à Saive, ou au n°. 653, rue d'Amay, à Liège. 332

AU MAGASIN PLACE VERTE, N° 780.

ON TROUVE :
 2000 SCHALS TARTANS, assortis en tout genres.
 MÉRINOS DE FRANCE, en toutes nuances, première qualité.
 GRAND ASSORTIMENT DE SOIERIES ET MARCELINES, depuis 1 fr. 50.
 POULT DE SOIE, depuis 3 fr. 50.
 GROS DE NAPLES, SATIN DE CHINE, SOIE LARGES, SCHALS RICHES, EN INDOUX et autres en grandes quantités.
 MÉRINOS BROCHÉ, IMPRIMÉ ET UNI EN THIBET ET AUTRES.
 NAPOLITAINE, FLANELLE DE SANTÉ, première qualité.
 1500 GILETS ET CALEÇONS CONFECTIONNÉS.
 2000 DOUZAINES BAS DE FRANCE EN LAINE ASSORTIS, CHAUSSETTES, BAS D'ENFANTS, JUPONS, CAMISOLLES, CALEÇONS POUR HOMMES ET POUR DAMES.
 BAS ET CHAUSSETTES DE SOIE.
 GANTS DE COTON, DE SOIE ET DE LAINE.
 CRAVATES DE SOIE NOIRES ET FANTAISIES.
 FOULARDS.
 PLUSIEURS CENT PIÈCES COTELINES, DEPUIS 60 CENTIMES L'AUNE. 313

MAISON A VENDRE, QUAI DE LA SAUVENIÈRE, AVEC FACILITÉ DE PAIEMENT.
 S'adresser rue du Pont d'Ile, n° 32.

BEAU QUARTIER A LOUER DE SUITE, QUAI D'AVROY, N. 581. 286
 VENTE D'UNE MAISON DE CAMPAGNE.

Le LUNDI, 14 novembre 1836, à onze heures précises du matin, le notaire GILKINET vendra en son étude, à Liège, rue Féronstrée, n. 588, UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE, en lieu dit aux Aguesses, commune d'ANGLEUR, avec grand jardin et vergers qui en dépendent, d'une contenance d'environ un hectare, 17 ares, 69 centiares, occupée ci-devant par Mlle. Magnée.
 S'adresser pour voir cette propriété au sieur Avon, Meunier au moulin des Aguesses, commune d'Angleur, et pour connaître les conditions de la vente, en l'étude dudit M^e GILKINET. 262

FORMES DE LIT EN FER.
 LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES CIVILS DE LIEGE mettra en ADJUDICATION PUBLIQUE au rabais par soumissions, puis de vive voix, à l'extinction des feux, à la salle de ses séances, le MERCREDI 16 novembre 1836, à 3 heures précises de relevée, LA FOURNITURE DE 49 FORMES DE LIT EN FER BATTU, en un lot.
 Les soumissions devront être remises au plus tard, le jour de l'adjudication avant midi, au secrétariat de ladite commission où l'on peut voir, tous les jours de 9 heures à midi, le cahier des charges et le modèle des formes de lit. Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir. 262

VENTE D'UNE BELLE COLLECTION DE LIVRES
 De littérature, morale, histoire, agriculture, sciences et arts; cartes, tableaux historiques, etc., etc.
 Chez A. DUVIVIER, rue Velbruck, à Liège, les mardi, 15 et jeudi, 17 novembre 1836, à 2 heures de relevée, où le catalogue se distribuera à partir du 3 novembre prochain. 264

Le VENDREDI 4 novembre 1836, à neuf heures du matin Mlle. la comtesse de LANNOY de GLERVEAU, fera mettre en LOCATION aux enchères publiques par le ministère de M^e THONON, notaire à la Neuville, chez Mme. Barbière-Jeunchomme, aubergiste, au dit lieu,
TROIS BELLES FERMES
 Situées en ladite commune DE LA NEUVILLE, savoir :
 1^o LA FERME du CHATEAU avec 111 bonniers 59 ares de jardin, prairies, terres et pâtures.
 2^o LA FERME dite de la MAISON ROUGE, contenant environ 89 bonniers métriques de jardin, prairies, terres et pâtures.
 3^o Et finalement LA PETITE FERME avec 28 bonniers 75 ares aussi de jardin, prairies, terres et pâtures.
 Les conditions sont à voir chez ledit notaire. 187

A LOUER

POUR LE 15 MARS 1836. L'HOTEL DE SAINT CLOUD, SITUÉ A CHAUDFONTAINE, avec cour, remise, écuries, jardin potager et d'agrément, y attenant, détenu par M. Rouina.

VENTE DE RASPE.

Le 15 novembre 1836, à dix heures du matin, en la demeure du sieur MARIE, cabaretier, à Rauss, près de la Chapelle, M. le BARON DE ROSEN DE STRÉE, fera vendre à l'enchère, la raspe croissante dans ses bois ci-après: 1° Sur 6 1/2 BONIERS en 13 PORTIONS dans le bois de Villers le Temple, connue de ce nom, à portée de la Meuse.

VENTE DE RASPE.

Le 9 novembre 1836, à 11 heures du matin, en la demeure de Hubert PENASSE à Solier, commune de Ben-Ahin, M. Louis WINAND, d'Andennes, fera vendre à l'enchère et à la recette du notaire LOUMAYE: SIX BONIERS ET DEMI DE RASPE en 14 portions, âgé de 19 ans, toute essence chêne, croissant dans son bois, de Roupiamont, commune dudit Ben, à portée de la Meuse.

VENTE DE MEUBLES

POUR CESSATION DE COMMERCE. Jeudi 3 novembre 1836, à 11 heures du matin, à la maison n° 87, sise faubourg Ste-Marguerite, à Liège, il sera procédé à la vente publique aux enchères, d'objets de commerce fabriqués, en cuivre et étain, tels que coque-mars, lampes, cruches, balances, poêlons, soupieres, assiettes, cuillères, etc.

MAISON DE COMMERCE, AVANTAGEUSEMENT PLACÉE,

A VENDRE.

M. DUSART, notaire à Liège, VENDRA le 4 novembre prochain, à 10 heures du matin, au local des séances du bureau de bienfaisance de cette ville, rue Vinave-d'Ile, une partie de la maison connue sous le nom de Maison des Pauvres en Ile, rue Vinave-d'Ile, n° 42. Cette partie qui joint à Mme. Neuville, a une façade de 6 mètres 20 centimètres et une superficie de 119 mètres.

VENTE D'UNE

BELLE MAISON

PROPRE AU COMMERCE. Le MERCREDI 16 octobre 1836, à 2 heures de relevée, le sieur LEBENS, père, fera exposer en vente publique chez M. Leers, bourgmestre à Berneau, et par le ministère de M. FLECHET, notaire à Warsage: UNE BELLE MAISON AVEC COUR, JARDIN LEGUMIER, ÉCURIE, DE GRANDS GRENIERS, et autres dépendances, sise au centre du village de Berneau, sur la grande route de Battice à Maestricht. Le tout propre à l'établissement d'un commerce.

AGENCE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE.

BUREAU DE CONSULTATIONS POUR LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE COMMERCE, DIRIGÉ PAR JEAN-JOSEPH PICARD, ANCIEN JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE. RUE DE LA RÉGENCE, N° 922, A LIÈGE.

L'AGENCE se charge: Des placements de fonds dans les sociétés commerciales par actions, sur billets et sur immeubles; De la négociation des fonds publics, nationaux et étrangers; De la vente et de l'achat des propriétés mobilières et immobilières; De la liquidation des biens, de la recette des revenus ou rentes; De la liquidation des successions et des abandons volontaires ou judiciaires; Des réclamations près des administrations civiles et militaires, tant à Liège, qu'à Bruxelles, Paris, etc. Le bureau de consultation donne son avis sur toutes les questions de commerce; il plaide ou fait plaider près des tribunaux les seules affaires commerciales contentieuses, sur lesquelles il donne un avis favorable. Nota. On ne reçoit que les LETTRES AFFRANCHIES.

LIBRAIRIE

J. G. LARDINOIS,

RUE DEVANT LES CARMES, N° 382, A LIÈGE.

EN VENTE:

DICTIONNAIRE des inventions, origines et découvertes, par MM. NOEL, CHARPENTIER ET PUISSANT. Quatrième édition. 1 vol., grand in-8° sur 2 colonnes, avec 300 articles nouveaux, relativement au Pays Bas, 7 fr. CATHÉCHISME d'économie politique, par J. B. SAY, 7me. édition. Un joli vol. de plus de 300 pages, 1 fr. 50. LA GÉOGRAPHIE DE LA BELGIQUE, ou description historique et topographique du royaume. Ornée de 10 cartes coloriées. 1 vol. in-18, 1 fr. Les Aventures de Jean-Paul Choppard, par LOUIS DES-NOYERS. 2 jolis vol., ornés de 9 grav., 2 fr. 40 c. VOYAGE EN ORIENT, par DE LAMARTINE. Avec portrait et 7 vignettes 1 fr. Pèlerinage à Jérusalem et au Mont-Sinaï, par le P. DE GÉRARD. 2 gros volumes in-12. 2 fr. 75 c. IL VIENT DE PARAÎTRE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE L'HISTOIRE NATURELLE, mise à la portée des enfans, AVEC QUESTIONNAIRES; par un professeur, ancien élève de l'école normale de Paris, un vol. in-18 de près de 300 pages. Prix 1 franc. Cet excellent ouvrage, qui sort à peine de presse, est déjà adopté dans plusieurs maisons d'éducation.

MONT DE PIÉTÉ DE LIÈGE.

QUAI DE LA BATTE, N° 1112.

MARDI 8 NOVEMBRE, et jours suivants, à 2 heures, vente des GAGES SURANNÉS reçus en août 1835.

La commission croit devoir rappeler aux intéressés que le salaire des commissaires jurés est fixé comme suit:

Table with 3 columns: Pour un gage de 1 franc, 2 de port, 1 de report. Rows include amounts from 2 to 8 centimes and percentages for each.

Le directeur, Félix Jehotte.

Le LUNDI 7 novembre 1836, à 10 heures, il sera exposé en VENTE, en l'étude et par le ministère de M. DUSART, notaire, rue Féronstrée, UNE BONNE MAISON DE COMMERCE, située à Liège, faubourg St-Marguerite, n° 279. Il y a facilité et sécurité de paiement. S'adresser au dit notaire, dépositaire des titres.

INSPECTION FORESTIÈRE DE LIÈGE.

COUPES DE BOIS DOMANIAUX.

Le 15 novembre 1836, à 10 heures du matin, il sera procédé devant le notaire VOISIN, à l'Hôtel de Ville à Verviers, à la vente publique des Coupes de Bois Domaniaux, situés dans l'arrondissement de Verviers, pour l'ordinaire 1837.

TRAVAUX À EXÉCUTER DANS LA FORÊT D'HERTOGENWALD.

Le 16 novembre 1836, à 10 heures du matin, en l'Hôtel des Pays Bas à Dolin, devant Maître Thisquen, notaire, on mettra en adjudication publique, l'exécution de différents travaux à faire dans la forêt domaniale d'Herthogewald, située sur la commune de Membach; consistant en construction ou réparation de 7133 mètres de chemins et de 19970 mètres de fossés, etc.

On peut obtenir tous renseignements chez les agents forestiers. Liège, le 27 octobre 1836. L'inspecteur forestier des provinces de Liège et de Limbourg, DE CHESNE, l'aîné, 307

EAUX ET FORÊTS. — INSPECTION FORESTIÈRE.

LOCATION DE LA PECHE.

Il sera procédé aux jours et lieux ci après désignés, à la location publique, pour un terme de 9 ans, du 1er janvier 1837 au 31 décembre 1845, de la PECHE dans les cantonnemens situés dans la province de Liège; savoir: 1. A Liège, au Palais de Justice, le 23 novembre 1836, à dix heures du matin, par le ministère de M. PARMENTIER, notaire, à la location de 17 cantonnemens de la Meuse, 14 cantonnemens de l'Ourte, 12 cantonnemens de la Vesdre et 7 cantonnemens de l'Ambiève, situés dans l'arrondissement de Liège, etc. 2. A Hay, en l'étude du notaire GRÉGOIRE, le 29 novembre 1836, à dix heures du matin, à la location de 8 cantonnemens de la Meuse et de 7 cantonnemens de l'Ourte, situés dans l'arrondissement de Hay. On peut prendre connaissance du cahier des charges dans les bureaux de M. le directeur de l'enregistrement et des domaines, dans ceux des agens forestiers et dans les études des notaires susnommés. Liège, le 27 octobre 1836. L'inspecteur des eaux et forêts des provinces de Liège et de Limbourg, DE CHESNE, l'aîné, 306

RACAHOUT DES ARABES

ALIMENT des convalescens, des dames, des enfans, des vieillards, et des personnes délicates. Seul approuvé par deux rapports de l'Académie Royale de médecine. 60 certificats des plus célèbres médecins, et deux brevets accordés à M. DE LANGRENIER. Prix: 4 fr. le flacon, rue Richelieu, 26; à Paris, où l'on trouve les... 920

SIROP PATE A NAFARABIE

pour guérir les rhumes, catarrhes, toux, enouemens, asthmes, coqueluches et autres maladies de poitrine. UN dépôt est établi à Liège rue pont d'Isle, à l'arbre d'or n° 831, chez M. Froideuse, fils.

BOURSES.

ANVERS, LE 31 OCTOBRE.

Table with financial data for Anvers, including columns for Det. activ., Det. diff., Emp. de 48 mill., etc., and values in francs.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 31 OCTOBRE 1836. Les fonds Espagnols ont été assez fermes à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 16 3/8 (12 5/8 3/4) et reste argent au compt. Primes à un mois 21 p. c. dont 1 p. c. cours.

BRUXELLES, LE 31 OCTOBRE.

Table with financial data for Brussels, including columns for Dette active, Emp. R., fin cour., Emp. de 30 mill., etc., and values in francs.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 30 ET 31 OCTOBRE.

Le br. brém. Metta, v. de New-York, ch. de 501 bar. potasse, 200 qd. résine et 27 bq. tabac. — Le br. belge Grétry, v. de Liverpool, ch. de 180 tonn. sel de roche. — Le br. pruss. Betsy, v. de Bordeaux, ch. de vin et eau-de-vie. — Le sl. belge l'Eclair, ven. de Malaga, ch. de fruits. — Le koff hanovrien Margareth, venant d'Alexandrie, ch. de coton et salpêtre.

PLACE D'ANVERS, LE 31 OCTOBRE.

VENTES. Sumac. — Des affaires importantes ont eu lieu aujourd'hui, 890 balles du Tyrol et Sicile ont été faites, mais les prix n'ont point transpiré. Café. — 100 balles Batavia à 32 3/8, 159 balles Brésil bas ordinaire à 29-1/2. Sucre brut. — Sans affaires. Sucre raffiné. — 40,000 kilos pains en papier, à divers prix. On vendra publiquement le 14 novembre 315 blocs bois d'acajou, arrivés de St-Domingue provenant du navire five Brothers, à l'adresse de MM. Frasir Young.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.